L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL ET DE LA PREMIERE MUNICIPALITE—NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 14 AVRIL 1849.

Imprime et publie par
MAGNE & WEISSE,
No. 83, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 14 AVRIL 1849.

COMITÉ EXÉCUTIF.

Le [illegible] du Central Rough and R[illegible] se réunira lundi, 16 courant, à sept heures et demie du soir, au No. 10, Bank's Arcade, pour aviser aux moyens de designer les délégués de la Nouvelle-Orléans à la Convention d'Etat qui doit se tenir à Bâton Rouge le deuxième lundi de mai prochain.

[illegible] les membres du comité seront exacts au rendez-vous.

ROBERT STILLÉ,
Président.

LA MALLE DES CAMPAGNES.

Nous recevons chaque jour de nouvelles plaintes de nos abonnés de la campagne. Les numéros du journal, que nous leur transmettons régulièrement, ne leur parviennent le plus souvent qu'à de longs intervalles. Qu'est-ce que cela signifie? Comment se fait donc le service de la malle dans les campagnes? Nous nous sommes déjà adressé aux employés supérieurs de la poste de la Nlle-Orléans qui nous ont [illegible] journaux de la ville étaient expédiés [illegible] paroisses avec la plus grande exactitude. Mais alors pourquoi ne les reçoit-on pas? Nous souffrons personnellement de cet état de choses, car nous avons une grande [illegible]

[illegible]

Cette [illegible] est adressée par un des habitants [illegible] respectables de Thibodeaux-ville [illegible] tous nos commentaires. [illegible] état de choses ne peut pas [illegible]. Nous sommes tous fatigués et il est [illegible].

[illegible] Ingénieur d'Etat.—M. Henry E. W[illegible], ingénieur d'Etat, est mort hier à la suite d'une courte maladie. C'était un homme [illegible] et universellement estimé. Sa fin [illegible] de longs regrets à ses nombreux amis.

[illegible]ant.—Les journaux de New-Y[illegible] apprennent que bon nombre de lettres [illegible] par la poste pour être [illegible] ont pas été en[illegible] pour destination [illegible] continent européen. [illegible]

[illegible]—Le *Baltimore Sun* reçoit d'ex[illegible] correspondance de Washington. Nous [illegible] quelques lignes qui sui[illegible]

[illegible] M. Clayton [illegible] M. Evans [illegible] secrétaire [illegible]

[illegible] du Connecticut et du Rhode [illegible] au cabinet que des [illegible] Le général Taylor [illegible]

[illegible] Pike, a été nommé correcteur du [illegible] et le consul C. P. Kane, [illegible] Etats-Unis dans la même ville. [illegible] que le gouverneur Young [illegible] collecteur du port de New-York.

[illegible]—La modération du général [illegible]

[illegible] de la Californie.—Le [illegible] aux officiers de la [illegible] et aux autres fonctionnaires [illegible] cette province, de se réunir [illegible] au 1er mai, afin de se [illegible] leur destination [illegible].

[illegible] d'Orléans.—Ce soir, la dernière représentation de *Lucie de Lamermoor*, cette œuvre [illegible] l'attendrissement que l'admiration [illegible]—Demain dimanche, la [illegible] bénéfice de Mme Richer [illegible] nombreux à la [illegible] reprise de *La Fille du Régiment* [illegible] en trois actes.

[illegible] à Paris.—Sous ce titre M. [illegible] la Polka de Salons [illegible] la vogue aux bals et aux [illegible] Cette délicieuse composition [illegible] pour le piano. Elle [illegible] dans les salons.

[illegible]—Nous apprenons avec [illegible] M. A[illegible] se propose de [illegible] de la 1re Municipalité [illegible] sur la Place d'Armes un pa[illegible] pour le débit des glaces, limonades [illegible]. Nous avons vu le plan du pavillon; [illegible] d'embellir la place en [illegible] Ce sera un charmant [illegible] gracieux, coquet et léger. [illegible] que l'autorisation sollicitée par M. B[illegible] accordée.

[illegible]—Il a déjà été [illegible] au Congrès, y compris les membres du Connecticut et du New-Hampshire, [illegible] whigs et soixante-un démocrates. [illegible] membres restant [illegible] la Chambre des Représentants [illegible] majorité whig de [illegible] voix. Le Sénat [illegible] une majorité démocratique de huit [illegible] voix.

[illegible] Municipales de New-York.—La [illegible] vainqueur à New-York. C'est en [illegible] locofocos, autant leurs frères du [illegible] sont ralliés aux abolitionistes [illegible] de sortir triomphans de la lutte. Les whigs ont élu M. Woodhull, leur candidat [illegible] de la cité impériale, et ils ont en [illegible] majorité au Conseil de ville.—M. Co[illegible], whig, a été élu maire de Brooklyn.

[illegible] Island.—On a reçu tous les retours [illegible] ceux d'un comté, de l'élection qui vient [illegible] dans le Rhode-Island. M. An[illegible] candidat whig au poste de gouverneur, a reçu 4,965 voix, tandis que Sackett, le candidat locofoco, n'en a obtenu que 2,953. Les whigs ont une forte majorité dans les deux Chambres de la législature.

[illegible] incendie à Toronto.—Un désastreux incendie a éclaté à Toronto, dans le Canada, au commencement de ce mois. La plus grande partie de la ville a été détruite. La perte est évaluée à au moins $600,000.

Arkansas—Dans trente-neuf comtés, dont on connaît les retours, M. Wilson, candidat whig au poste du gouverneur, a obtenu dix-neuf voix de plus que Roane, le candidat locofoco. C'est là un résultat de bon augure pour l'avenir politique de l'Arkansas.

Connecticut—Les nouvelles du Connecticut ne sont pas après tout aussi mauvaises que nous l'imaginions. Trois locofocos ont sans doute été élus au Congrès, mais leurs majorités relatives réunies n'excèdent pas 350 voix, tandis que M. Butler, whig, a obtenu une majorité de 700 voix. Trumbull, le candidat whig au poste de gouverneur, a obtenu environ mille voix de plus que son concurrent locofoco, M. Seymour, mais l'intervention des *free soilers* empêche qu'il ne soit élu. Quant à la législature locale, les whigs auront treize membres sur les vingt un qui composent le Sénat. La Chambre se compose jusqu'à ce moment de 106 whigs, de 95 démocrates et de 13 *free soilers*. Si les autres comtés, dont les retours n'ont pas encore été reçus, restent fidèles à leur passé, les whigs auront une majorité dans les deux chambres de la législature.

Haïti.—Les dernières nouvelles d'Haïti nous apprennent que le président Soulouque a réussi à former une armée de quinze mille hommes et qu'il marche contre les Dominicains. On s'est emparé de presque tous les jeunes gens qui étaient employés comme commis dans les maisons de commerce pour les enrégimenter et en faire malgré eux des soldats de la patrie.

Chronique Locale.

1re Cour de District.—Michel Lundy, accusé d'avoir [illegible] Patrick Coyle, le 14 janvier dernier, a été trouvé coupable.

Thomas Rooney, accusé d'avoir volé un baril de porc sur la Levée, a été trouvé coupable.

MM. Randall et [illegible] Dufour et Declain [illegible] du jugement dans l'affaire de Forez, convaincu du meurtre de Netto. Cette affaire sera plaidée samedi prochain.

Vol de grand chemin.—Un pauvre écossais, nommé Burgess, arrivé depuis deux jours à la Nouvelle-Orléans, se rendait jeudi vers 9 heures du soir, à bord d'un bateau qui partait pour Port-Hudson, lorsqu'il fut assailli sur la Levée, vis à vis rue du Canal par quatre misérables, qui le saisirent à la gorge et après lui avoir arraché l'œil le jetèrent à moitié mort dans un trou rempli d'immondices, mais non sans avoir au préalable pris une somme de $6 qu'il avait dans sa poche. Vers minuit la connaissance étant revenue à ce pauvre malheureux, il parvint à monter sur une balle de coton où il passa le reste de la nuit. Il s'est présenté hier matin chez le recorder dans la condition la plus déplorable [illegible] il ne peut se rappeler les traits d'aucun de ses assassins pour les désigner à la justice. Nous regrettons de voir des attentats de ce genre commis à l'entrée de la nuit, au milieu de la ville et la police rester ignorante de ce qui s'est passé. Ces faits parlent par eux mêmes et n'ont pas besoin de commentaires.

Accident.—Hier entre une et deux heures du matin, un Allemand, nommé Holstein, est tombé [illegible] à la rue Condé. [illegible] Il paraît que ce malheureux était ivre à ce moment. Le corps n'a pas encore été retrouvé.

M. James Stappleton a fait hier un affidavit par devant le recorder Seuzeneau, dans lequel il accuse un nommé C. McKenzie de s'être introduit dans sa chambre par la fenêtre, avec l'intention de voler. L'accusé a été immédiatement arrêté. Il sera examiné aujourd'hui.

Assaut.—John Regan, T. Crocker, J. T. Cooper et J. D. Scott, accusés d'avoir assailli et donné un coup de poignard à un nommé Michel McMillen, au café *Indian Queen*, ont été arrêtés hier dans la Seconde Municipalité.

Enquête.—Le coroner a tenu hier une enquête sur le corps d'un nommé Michel Tréme, âgé de 35 ans, trouvé mort à bord de la barque *Helen Francis*. Verdict, mort de congestion cérébrale.

—Une enquête a également eu lieu sur le corps de Francis Prendergast, âgé de 40 ans, natif d'Irlande, enterré dans le cimetière St Patrick [illegible] Il paraît que la mort est le résultat d'un accident. Verdict, noyé.

Retrouvée.—Mlle Missouri Jane, la gentille marchande de gâteaux, dont la disparition mystérieuse avait été le sujet des commentaires de la ville, est enfin revenue à son poste habituel. Nous ne savons pas comment elle rend compte de son absence, mais nous pensons qu'il n'y avait pas mal de *gobes mouches* en ville.

Vol de Montre.—James Knox, accusé d'avoir volé une montre appartenant à Mme Ann Bowen, a été arrêté jeudi dans la 1re municipalité.

—R. J. Skidmore et A. B. R[illegible] ont été arrêtés dans la 1re municipalité [illegible] sous l'accusation d'avoir volé un cabriolet.

John Mary, accusé d'avoir volé des effets d'habillement d'un de ses camarades au café de Frank Georges, rue de l'Hôpital, a été envoyé pardevant la 1re cour de district.

Voie de fait.—Frederick Brun a fait hier un affidavit par devant le recorder Genois, dans lequel il accuse un nommé Henry Hendrick [illegible] Un warrant a été lancé contre ce dernier.

THÉATRE D'ORLÉANS.

Guillaume Tell—Bénéfice de Mme Fleury-Joly.

Avec le carême, les mauvais jours ont disparu pour le théâtre d'Orléans et il semble que nos dames veulent enfin se dédommager de leur longue et cruelle abstinence. A l'aspect radieux de nos dernières assemblées, les artistes ont retrouvé leur verve d'autrefois, et, pour fêter le retour des habitués, déploie tout le luxe de leurs chants harmonieux; qu'en est-il résulté? Guillaume Tell, représenté mardi dernier, a été rendu et joué avec une intelligence remarquable et a atteint un degré de perfection vraiment inoui jusqu'à ce jour. Ce fut pour une des plus charmantes soirées dont le théâtre d'Orléans puisse garder le souvenir dans ses annales, chacun ne savait lequel admirer le plus, de la puissance de voix de Dubreuil et de Corradi, de la grâce et de la légèreté du chant de Mme Berton et de L. Fleuri. Jamais Arnold n'avait plus vivement ému son auditoire, jamais Guillaume n'avait été mieux chanté et il était impossible, en entendant Corradi, de penser qu'il y a quelques semaines à peine, les soins de ses camarades et surtout de Mme Berton avaient seuls pu le sauver. Cette dernière a rempli le rôle de Mathilde avec ce charme, cette finesse et surtout cette distinction innée qu'elle met dans tout ce qu'elle joue. Aussi les applaudissements se succédaient à courts intervalles, et l'enthousiasme de quelques amateurs était tel que nous avons vu, de nos yeux vu, et que trop entendu, hélas! une canne, la musique de dilettantisme, exécuter des roulements continuels de bravos. Elle doit être satisfaite d'être sortie victorieuse d'un pareil accès nerveux; mais de crainte d'une nouvelle épreuve, nous la prierons de nous épargner un peu et son tapage et surtout sa poussière, dont quelques dames ont aperçu les nuages, et senti les inconvéniens.

Jeudi était un jour vraiment solennel; car le bénéfice de Mme Fleury-Joly était une représentation d'adieux, puisque la cantatrice doit nous quitter. La grande quantité de bouquets répandus dans les loges, nous faisait espérer pour l'artiste une de ces chaudes réceptions qui sont un devoir pour un public équitable lorsqu'il s'agit de remercier celle qui, pendant trois ans, a porté tout le poids du répertoire. Nous le déclarons avec douleur, les spectateurs n'ont point été ni justes, ni généreux. Il n'y a eu ni cadeaux dignes de Mme Fleury-Joly, comme au bénéfice de Mlle Caivé, ni pluie de fleurs, comme à celui de Mme Sage, lequel date d'hier. Les bouquets n'ont point été assez nombreux et le rappel, qui a suivi la chute du rideau, n'a pas été l'occasion d'une ovation attendue par beaucoup de personnes impartiales.

Mme Fleury-Joly a peut-être eu tort de choisir, pour son bénéfice, une pièce qui sort du répertoire habituel aux fortes chanteuses, elle a pu avoir, dans le cours de ses représentations parmi nous, quelques-unes de ces jalousies d'amour-propre que tout le monde comprend, sans les excuser; mais lui en garder rancune un jour d'adieux, mais oublier tous les services rendus, mais ne plus se souvenir que, si la voix a faibli, c'est par suite des fatigues de trois ans de travaux sous notre climat désorganisateur, cela n'est ni grand ni généreux et nous espérons assez en la population créole pour croire que pas un habitué n'aurait fait défaut et que la représentation aurait eu cette solennité d'effusion qui montre l'estime du public pour l'artiste méritante.

On concevra donc qu'en présence des deux moments isolés, où des bouquets ont plu sur la scène, nous nous abstiendrons de toute autre réflexion et que nous ne mentionnions aucuns des commentaires, faits dans la salle. Mme Fleury-Joly a du regretter d'être restée une troisième année et nous ne doutons pas que sa résolution de départ, si elle eut été encore indécise, ne soit désormais irrévocable.

Demain, dimanche, doit avoir lieu le bénéfice de Mme Richer. La composition de la soirée est des plus attrayantes; d'abord la *Gardeuse de Dindons*, gai vaudeville en 3 actes, par Déjazet, aux Variétés. Puis nous aurons la reprise de la *Fille du Régiment*, avec Mme Berton, Valat et L. Fleury. Cette pièce aura un attrait piquant; tous ceux qui se rappellent une des plus charmantes *prime donne* de notre scène, Mlle Caivé, voudront voir Mme Berton et comparer les deux artistes. Si la dernière veut égaler sa devancière, elle aura fort à faire; nous ne doutons pas qu'elle y parvienne.

En fait de nouvelles, nous n'avons pour le moment à enregistrer que celle d'un prochain concert donné par M. E. Chassaignac, et auquel doivent concourir plusieurs de nos artistes du Théâtre. La direction, en y donnant son consentement pour ce cas exceptionnel, a fait preuve à la fois de tact et de bon goût: bonne chance donc à M. E. Chassaignac!

JACQUES DE R....

Décédée hier à six heures du matin, Madame veuve P. MALARD, née Elizabeth Albertille de Montaigu, âgée de 57 ans. Son corps est exposé à sa dernière demeure rue St-Jean, entre Hevia et Girod, (Seconde Municipalité). Ses amis et connaissances ainsi que ceux de sa famille sont priés d'assister à son convoi funèbre qui aura lieu aujourd'hui à neuf heures et demie du matin.

AVIS.

BUREAU DU VOYER, 1RE MUNICIPALITÉ.

Des propositions cachetées seront reçues à mon bureau, jusqu'au samedi 14 du présent mois, pour la confection du pavage de la rue St-Pierre, à partir de la rue St-Claude jusqu'à la rue Villeré, conformément aux spécifications déposées à mon bureau.

7 av LOUIS H. PILIÉ, Voyer, 1re Mun.

FEUILLETON.

SUITE DES

Mémoires d'un Médecin.

LE COLLIER DE LA REINE.

(Voir l'*Abeille* du 10, 11 et 12.)

III.

Belus.

Mme de La Motte ne s'était pas trompée, en croyant que le cabriolet qui venait de disparaître emportait les deux dames de charité.

Ces deux dames, en effet, avaient trouvé au bas de la maison un cabriolet comme on les construisait à cette époque, c'est-à-dire haut de roues, caisse légère, tablier élevé, avec une sellette commode pour le jockey qui se tenait derrière.

Ce cabriolet, attelé d'un magnifique cheval irlandais, à queue courte, à croupe charnue, sous-poil bai, avait été amené rue Saint-Claude par ce même domestique, conducteur du traîneau, que la dame de charité avait appelé Weber, ainsi que nous l'avons vu plus haut.

Weber tenait le cheval au mors quand les dames arrivèrent; il essayait de modérer l'impatience du fougueux animal, qui battait d'un pied nerveux la neige, durcissant peu à peu depuis le retour de la nuit.

Lorsque les deux femmes parurent:—Madame, dit Weber, j'afais fait gommanter Scibion, qui est fort toux et fazile à mener, mais Scibion il s'est tonné un égart hier au zoir; il ne restait que Pelus, et Pelus il être tiffizile.

—Oh! pour moi, vous le savez, Weber, répondit l'aînée des deux dames, la chose n'a pas d'importance, j'ai la main nerveuse et je suis habituée à conduire.

—Je sais que matame mène fort pien, mais les chemins il être pien mauvais. Où fa matame?

—A Versailles.

—Par les poulevards, alors?

—Non, pas, Weber, il gèle, et les boulevards seraient pleins de verglas. Les rues doivent offrir moins de résistance, grâce aux milliers de promeneurs qui échauffent la neige. Allons, vite, Weber, vite!

Weber retint le cheval, tandis que les dames montèrent lestement dans le cabriolet; puis il avertit qu'il allait derrière et avertit lorsqu'il était monté.

L'aînée des deux dames alors, s'adressant à sa compagne:

—Eh bien! dit elle, que vous semble de cette comtesse, Andrée?

Et en disant ces mots, elle rendit les rênes au cheval, qui partit comme un éclair et tourna le coin de la rue St-Louis.

C'était le moment où Mme de La Motte ouvrait sa fenêtre pour rappeler les deux dames de charité.

—Je pense, madame, répondit celle des deux femmes que l'on appelait Andrée, je pense que Mme de La Motte est pauvre et très malheureuse.

—Bien élevée, n'est-ce pas?

—Oui, sans doute.

—Tu es froide à son égard, Andrée.

—S'il faut que je vous l'avoue, elle a quelque chose de rusé dans sa physionomie qui ne me plait pas.

—Oh! vous êtes défiante, vous, Andrée, je le sais; et pour vous plaire, il faut réunir tout. Moi, je trouve cette petite comtesse intéressante et simple dans son orgueil comme dans son humilité.

—C'est une fortune pour elle, madame, que d'avoir eu le bonheur de plaire à votre....

—Gare! s'écria la dame en jetant vivement de côté son cheval qui allait renverser un portefaix au coin de la rue St-Antoine.

—Gare! cria Weber d'une voix de stentor.

Et le cabriolet continua sa course.

Seulement on entendit les imprécations de l'homme qui avait échappé aux roues, et plusieurs voix, grondant comme un écho, lui donnèrent à l'instant même l'appui d'une clameur où ne peut plus hostile au cabriolet.

Mais en quelques secondes Belus mit entre sa maîtresse et les blasphémateurs tout l'espace qui s'étend de la rue Sainte-Catherine à la place Baudoyer.

Là, comme on sait, le chemin se bifurque; mais l'habile conductrice se jeta résolument dans la rue de la Tixeranderie, rue populeuse, étroite et fort peu aristocratique.

Aussi, malgré les *gares* très réitérés qu'elle lançait, malgré les rugissements de Weber, on n'entendait qu'exclamations furieuses des passans.

—Oh! le cabriolet!—A bas le cabriolet!

Belus passait toujours, et son cocher, malgré la délicatesse d'une main d'enfant, le faisait courir rapidement et surtout habilement dans les marais de neige liquide ou dans les glaciers plus dangereux qui formaient ruisseaux et dépavemens.

Cependant, contre toute attente, aucun malheur n'était arrivé; une lanterne brillante envoyait ses rayons en avant, et c'était un luxe de prévoyance que la police n'avait point encore imposé aux cabriolets de ce temps-là.

Aucun malheur, disons-nous, n'était donc arrivé; pas une voiture accrochée, pas une borne frisée, pas un passant touché, c'était miracle, et cependant les cris et les menaces se succédaient toujours.

Le cabriolet traversa avec la même rapidité et le même bonheur la rue Saint Médéric, la rue St-Martin, la rue Aubry-le-Boucher.

Peut-être semble-t-il à nos lecteurs qu'en approchant des quartiers civilisés la haine portée à l'équipage aristocratique deviendrait moins farouche.

Mais tout au contraire; à peine Belus entrait-il dans la rue de la Ferronnerie, que Weber, toujours poursuivi par les vociférations de la populace, remarqua des groupes sur le passage du cabriolet. Plusieurs personnes même faisaient mine de courir après lui pour l'arrêter.

Toutefois Weber ne voulut pas inquiéter sa maîtresse. Il remarquait combien elle déployait de sang-froid et d'adresse, combien habilement elle glissait entre tous ces obstacles, mertes ou vivans, qui sont à la fois le désespoir ou le triomphe du cocher de Paris.

Quant à Belus, solide sur ces jarrets d'acier, il n'avait pas même glissé une fois, tant la main qui soutenait la bouche savait prévoir pour lui les pentes et les accidents du terrain.

On ne murmurait plus autour du cabriolet, on vociférait; la dame qui tenait les rênes s'en aperçut, et attribuant cette hostilité à quelque cause banale comme la rigueur des temps et l'indisposition des esprits, elle résolut d'abréger l'épreuve.

Elle fit clapper sa langue, et à cette seule invitation Belus tressaillit et passa du trot retenu au trot allongé.

Les boutiques fuyaient, les passans se jetaient de côte.

Les gare! gare! ne discontinuaient pas.

Le cabriolet touchait presque au Palais-Royal, et venait de passer devant la rue du Coq-Saint-Honore, en avant de laquelle le plus beau des obélisques de neige levait assez fièrement encore son aiguille diminuée par les dégels, comme un bâton de sucre d'orge que les enfans transforment en pointes aiguës à force de le sucer.

Cet obélisque était surmonté d'un glorieux panache de rubans un peu flétris, c'est vrai; rubans qui retenaient un écriteau sur lequel l'écrivain public du quartier avait tracé en majuscules le quatrain suivant, qui se balançait entre deux lanternes:

Reine dont la beauté surpasse les appas,
Près d'un roi bienfaisant occupe ici la place:
Si ce frêle édifice est de neige et de glace,
Nos cœurs pour toi ne le sont pas.

Ce fut là que Belus éprouva la première difficulté sérieuse. Le monument qu'on était en train d'illuminer avait attiré bon nombre de curieux; les curieux faisaient masse, et l'on ne pouvait traverser cette masse au trot.

Force fut donc de mettre Belus au pas.

Mais on avait vu venir Belus comme la foudre; mais on entendait les cris qui le poursuivaient, et, bien qu'à l'aspect de l'obstacle il se fut arrêté court, la vue du cabriolet parut produire dans la foule le plus mauvais effet.

Cependant la foule s'ouvrit encore.

Mais après l'obélisque venait une autre cause de rassemblement.

Les grilles du Palais-Royal étaient ouvertes, et dans la cour d'immenses brasiers chauffaient toute une armée de mendians, à qui des laquais de M. le duc d'Orléans distribuaient des soupes dans des écuelles de terre.

Mais les gens qui mangeaient et les gens qui se chauffaient, si nombreux qu'ils fussent, l'étaient encore moins que ceux qui les regardaient se chaufler et manger. A Paris c'est une habitude: pour un acteur, quelque chose qu'il fasse, il y a toujours des spectateurs.

Le cabriolet, après avoir surmonté le premier obstacle, fut donc forcé de s'arrêter au second, comme fait un navire au milieu des brisans.

A l'instant même, les cris que jusque-là les deux femmes n'avaient entendus que comme un bruit vague et confus leur arrivèrent distincts au milieu de la cohue.

On criait:

—A bas le cabriolet! à bas les écraseurs!

—Est-ce donc à nous que ces cris s'adressent? demanda la dame qui conduisait à sa compagne.

—En vérité, madame, j'en ai peur! répondit celle-ci.

—Avons-nous donc écrasé quelqu'un?

—Personne.

—A bas le cabriolet! à bas les écraseurs! criait la foule avec furie.

L'orage se formait, le cheval venait d'être saisi à la bride, et Belus, qui goûtait peu le contact de ces mains rudes, piaffait et écumait terriblement.

—Chez le commissaire! chez le commissaire! cria une voix.

Les deux femmes se regardèrent au comble de l'étonnement.

Aussitôt mille voix de répéter:

—Chez le commissaire! chez le commissaire!

Cependant les têtes curieuses s'avançaient sous la capote du cabriolet.

Les commentaires couraient dans la foule.

—Tiens, ce sont des femmes dit une voix.

—Oui, des poupées aux Soubises, des maîtresses au d'Hennin.

—Des filles d'Opéra, qui croient avoir le droit d'écraser le pauvre monde parce qu'elles ont dix mille livres par mois pour payer les frais d'hôpital.

Un hourrah furieux accueillit cette dernière flagellation.

Les deux femmes éprouvèrent diversement la commotion. L'une s'enfonça tremblante et pâle dans le cabriolet. L'autre avança résolument la tête, les sourcils froncés et les lèvres serrées.

—Oh! madame, s'écria sa compagne en l'attirant en arrière, que faites-vous!

—Chez le commissaire! chez le commissaire! continuèrent de crier les acharnés, et qu'on les connaisse.

—Ah! madame, nous sommes perdues, dit la plus jeune des deux femmes à l'oreille de sa compagne.

—Courage, Andrée, courage! répondit l'autre.

—Mais on va vous voir, vous reconnaître peut-être!

—Regardez par le carreau du fond si Weber est toujours derrière le cabriolet.

—Il essaie de descendre, mais on l'assiége; il se défend. Ah! voici qu'il vient.

—Weber! Weber! dit la dame en allemand, faites-nous descendre.

Le valet de chambre obéit et, grâce à deux chocs d'épaule qui repoussèrent les assaillans, il ouvrit le tablier du cabriolet.

Les deux femmes sautèrent légèrement à terre.

Pendant ce temps, la foule s'en prenait au cheval et au cabriolet, dont elle commençait à briser la caisse.

—Mais qu'y a-t-il, au nom du ciel, continua en allemand la plus âgée des deux dames; y comprenez-vous quelque chose, Weber?

—Ma foi non, madame, répondit le serviteur, beaucoup plus à son aise dans cette langue que dans la langue française, et tout en distribuant çà et là de grands coups de pied pour dégager sa maîtresse.

—Mais ce ne sont pas des hommes, ce sont des bêtes féroces! continua la dame toujours en allemand; que me reprochent-ils donc? Voyons.

Au même instant une voix polie, qui contrastait singulièrement avec les menaces et les injures dont les deux dames étaient l'objet, répondit dans le plus pur saxon:

—Ils vous reprochent, madame, de braver l'ordonnance de police qui a paru dans Paris ce matin et qui prohibe jusqu'au printemps la circulation des cabriolets, déjà fort dangereux quand le pavé est bon, mais qui deviennent mortels aux piétons quand il gèle et qu'on ne peut éviter les roues.

La dame se retourna pour voir d'où venait cette voix courtoise au milieu de toutes ces voix menaçantes.

Elle aperçut alors un jeune officier qui, pour s'approcher d'elle, avait dû, certes, guerroyer aussi vaillamment que le faisait Weber pour se maintenir où il était.

La figure gracieuse et distinguée, la taille élevée, l'air martial du jeune homme, plurent à la dame, qui s'empressa de répliquer en allemand:

—Oh! mon Dieu! monsieur, j'ignorais cette ordonnance; je l'ignorais complètement.

—Vous êtes étrangère, madame? demanda le jeune officier.

—Oui, monsieur; mais, dites-moi, que dois-je faire? on brise mon cabriolet.

—Il faut le laisser briser, madame, et vous dérober pendant ce temps-là. Le peuple de Paris est furieux contre les riches qui affichent le luxe en face de la misère, et en vertu de l'ordonnance rendue ce matin, on vous conduira chez le commissaire.

—Oh! jamais....s'écria la plus jeune des deux dames, jamais!

—Alors, reprit l'officier en riant, profitez de la trouée que je vais faire dans la foule, et disparaissez.

Ces mots furent dits d'un ton dégagé qui fit comprendre aux étrangères que l'officier avait entendu les commentaires du peuple sur les filles entretenues par MM. de Soubise et d'Hennin.

Mais ce n'était pas le moment de pointiller.

—Donnez nous le bras jusqu'à une voiture de place, monsieur, dit l'aînée des deux dames avec une voix pleine d'autorité.

—J'allais faire cabrer votre cheval, et dans le trouble produit nécessairement par ce mouvement, vous vous seriez enfuies: car, ajouta le jeune homme, qui ne demandait pas mieux que de décliner la responsabilité d'un hasardeux patronage, le peuple se fatigue de nous entendre parler une langue qu'il ne comprend pas.

—Weber! cria la dame d'une voix forte, faire cabrer Belus pour que toute cette foule s'effraie et s'écarte.

—Et puis, madame....

—Et puis, reste pendant que nous partirons.

—Et s'ils brisent la caisse?

—Qu'ils brisent, que t'importe; sauve Belus si tu peux, et toi surtout! voilà la seule chose que je te recommande.

—Bien, madame, répondit Weber.

Et au même instant il chatouilla l'irritable irlandais, qui bondit au milieu de la foule et renversa les plus passionnés, qui s'étaient cramponnés à la bride et aux brancards.

Grandes furent en ce moment la terreur et la confusion.

—Votre bras, monsieur, dit alors la dame à l'officier: venez, petite, ajouta-t-elle, en se retournant vers Andrée.

—Allons, allons, femme de courage, murmura tout bas l'officier, qui donna sur-le-champ et avec une admiration réelle son bras à celle qui le lui demandait.

En quelques minutes il avait conduit les deux femmes à la place voisine où des fiacres stationnaient en attendant la pratique, les cochers dormant sur leurs sièges, tandis que leurs chevaux, l'œil à demi-fermé et la tête basse, attendaient la maigre pitance du soir.

ALEXANDRE DUMAS.
(*A continuer.*)

SEPTIÈME DISTRICT REPRÉSENTATIF.

LES VOTANTS du septième district représentatif (premier et quatrième districts de la 1re Municipalité), sont invités à se réunir mercredi prochain, 18 du courant, à sept heures du soir, [illegible] de l'Esplanade, entre Craps et Amour, No. 5, à l'effet de nommer les délégués à la Convention whig qui devra se réunir à Bâton Rouge le second lundi de mai prochain, pour faire choix des candidats aux postes de Gouverneur, Lieutenant-Gouverneur et Représentant au Congrès, pour le premier district.

CULTE PROTESTANT FRANÇAIS.

M. WOLFF, de Genève, ministre du St Evangile, prêche maintenant tous les dimanches à onze heures, dans la salle des Représentants, rue du Canal, entre Dauphine et Bourgogne, en face de l'église Episcopale.

Bureau de la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle Orléans, le 14 avril 1849.

AVIS est donné aux actionnaires que l'élection annuelle de neuf directeurs aura lieu au bureau de la compagnie le lundi 30 courant, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

14 av—15t J. TUYES, Secrétaire.

AVIS.

LES procurations précédemment données par M. Louis Henry Richard à M. Jules Lauverier, ont été révoquées par acte reçu par Louis T. Caire, notaire public, en cette ville, le 13 avril courant.

14 avril—1

M. FRANÇOIS MUSSE ayant vendu son restaurant connu sous le nom du CHÊNE VERT, rue du Maine No 26, prévient tous ses fournisseurs que la société entre M. SOUCHET & FRANÇOIS MUSSE est dissoute depuis le 26 mars 1849, et il fait savoir à tous les débiteurs de la maison qu'ils sont priés d'acquitter leurs comptes à la même maison ou sont restés les livres, en attendant la liquidation de leurs comptes.

14 av 3f

FASHIONABLE STORE,

Encoignure St-Charles et Commune.

J. DUCOURNAU a l'honneur d'annoncer à ses pratiques et au public en général qu'il partira pour France le 20 courant, les personnes qui ont des commandes à lui faire sont priées de passer au plus tôt à son magasin pour prendre leurs mesures. Indépendamment de sa partie il se chargera avec plaisir des ordres qu'on lui donnera pour être exécutés pendant son séjour à Paris.

14 av—15 f J. DUCOURNAU.

Crème à la Glace—Salon sur l'Esplanade.

LES Messieurs et les Dames qui désirent respirer un air pur et jouir à la fois de la vue du fleuve et de la ville en prenant des glaces, limonades et sorbets, sont invités à aller visiter le salon ci-dessus nommé, situé vis à vis la rue de l'Esplanade, où ils trouveront des friandises préparées de la meilleure manière. Les ordres par gallons sont ponctuellement remplis.

14av—

$50 de Récompense

SERONT payés par le soussigné pour l'arrestation du débiteur E. H. PREUFF. Cet individu tenait une pharmacie à l'encoignure des rues Champs-Elysées et Bons-Enfans. Le 18 du mois de février der., cette pharmacie fut détruite par le feu. Preuff sous prétexte de s'établir de nouveau obtint des marchandises et de l'argent, et disparut avec sa femme, son enfant et son commis.

H. BONNABEL,
14av— rue Tchoupitoulas

Bazar Louisianais.

No. 54 rue Condé.

MESSIEURS VIDAL & Co., tiennent constamment en mains un grand nombre d'articles de fantaisie et mercerie, qu'ils vendent à des prix très modérés:

Ombrelles avec et sans frange;
Eventails, un joli assortiment;
Passementerie et frange;
Gants et mitaines en filet;
do fil d'Ecosse pour dames et messieurs,
Fournitures pour bourses, etc. etc. 14 avril

EN déchargement de la barque Céphalide, de Bordeaux:
CÈPES A L'HUILE—100 boites marque Rodel;
FICELLE—8 boucauts de 18 pelottes à la livre;
HUILE—50 paniers de 24 onces, 50 do de douze demi bouteilles;
PRUNES SECHES—10 caisses 1re qualité, à vendre par DOMINIQUE LANATA,
14 avril Nos. 9 et 10, rue Jefferson.

CUISINIERE.—On demande une cuisinière française. Il est inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. S'adresser No 121 Toulouse, à D. N. HENNEN.
14 av

VANILLE—1 caisse vanille de qualité supérieure, à vendre par BERNARD TURPIN,
14 av—3f 31, Vieille Levée

24,000 BRIQUES à feu, en débarquement, du Henry Ware, de Liverpool, à vendre par S. MASPEREAU & CO,
14 av 24, rue Condé.

BOTTES, Souliers et Brodequins—352 caisses, en déchargement des navires Susah W Lind, Ashburton et barque Brazil à vendre par R. G. HOBBS,
14avril 12, rue de la Douane.

BOTTES, SOULIERS et Brodequins—en déchargement de la barque Brazil, un assortiment en magasin à vendre par FROST & Co
14 avril 10, rue des Magasins.

CONDUIT aux épaves de la Première Municipalité, rue Derbigny, entre Du maine et Ste-Anne:

Un cheval gris, le pied droit devant malade, sans aucune autre marque ni étampe visibles.

Un mulet noir, marques sur le corps, étampes en plusieurs endroits illisibles, sans aucune autre marque.

Une mule alezane, tachée dans plusieurs endroits sur le corps de blanc, étampe illisible, sans aucune autre marque ni étampe visible. Si d'ici au 23 avril les dits animaux ne sont point réclamés, ils seront vendus au lieu et heure accoutumés, par Bpens et Delery, encanteurs. MICHEL DUREL,
14 av—3ou16 Gardiens des Epaves.

$10 de recompense.

EGARÉ ou volé sur la levée 3 balles de coton marquées A. V. La récompense ci-dessus sera payée à la personne qui fera retrouver les trois balles, s'adresser à bord du steamer MARY FOLEY, vis à vis la rue St-Louis 13 avril—3

BLANC DE BALEINE—[illegible] caisses, à vendre par E. A. [illegible]

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS,
Vendredi soir, 13 avril 1849.

Nos marchés ont été peu animés cette semaine et comme peu de changements ont eu lieu, nous omettons nos remarques habituelles. Les nouvelles apportées par le Niagara sont connues de nos lecteurs depuis lundi dernier et ne demandent aucune observation additionnelle.

Le temps est toujours très beau et favorable aux transactions commerciales; le fleuve a baissé de quelques pouces.

COTON.—Arrivé depuis le 6 courant, Louisiane et Mississippi 17,408 balles—Tennessee et North-Alabama 12,713—Arkansas 2,467—Mobile 510—Texas 180—ensemble 33,477 balles. Expédié dans le même tems pour Liverpool 17,616 balles—Hull 1,437—Havre 3,023—Marseilles 1,609—Anvers 2,079—St-Petersburg 2,360—Gottenburg 716—New-York 1,087—Boston 4,187—Philadelphie 167—ensemble 34,930 balles—donnant une addition au stock de 803 balles; et laissant en main y compris tout ce qui se trouve sous vergues des navires non expédiés ce jour, un stock de 242,192 balles.

ETAT DU COTON.

Stock en main au 1er sept. 1848,		37,401
Arrivé durant la semaine	33,477	
Arrivé antérieurement	947,035	
		980,512
		1,017,913
Expédié durant la semaine	34,930	
Expédié antérieurement	741,511	
		775,791
Stock en main ce soir		242,192

Nous avons dit dans notre dernière revue que, dans l'attente des nouvelles d'Europe, ce marché s'était clos d'une manière peu active. Samedi le bruit ayant couru que les avis du steamer avaient été reçus et que leur teneur était peu favorable, les ventes ne s'élevèrent qu'à 2,000 balles. Lundi la demande fut plus active et 5,000 balles avaient déjà changé de mains, lorsque les avis du Niagara furent publiés et une baisse de ⅛ d. signalée sur le marché de Liverpool. Le coton après avoir baissé de ¼ d. pendant la première semaine était remonté de ⅛ d. laissant le marché ⅛ d. plus bas qu'avant le départ du steamer précédent et le fair Orleans coté 4⅞ d. Ces nouvelles n'ont produit aucun changement dans les transactions de notre place. Les ventes de mardi ont été 8,000 balles—Mercredi 7,500 et hier 5,000 à nos dernières cotes. Aujourd'hui la demande a été modérée, les ventes n'ont été que de 4,000 balles, ce qui porte les transactions de la semaine à 31,500 balles, la plus grande partie prise par les acheteurs anglais.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

Louisiane et Mississippi.

Inferior	5¼ @ 5½
Ordinary	5¾ @ 5⅞
Middling	6 @ 6⅛
Good Middling	6¼ @ 6⅜
Middling Fair	6⅝ @ 6¾
Fair	7⅛ @ 7
Fully Fair	— @ 7½
Good Fair	— @ —
Good and Fine	— @ —

TABAC—Arrivé depuis le 6 courant 1,560 boucauts. Expédié dans le même temps, pour Bristol 10 boucauts—Richmond V 1—Charleston L. C. 5—ensemble 16 boucauts. Stock en magasin et sous vergues des navires, 11,711 boucauts.

ETAT DU TABAC.

Stock en mains au 1er septembre 1848		14,854
Arrivé durant la semaine	1,560	
Arrivé antérieurement	16,552	
		18,112
Expédié durant la semaine	16	
Expédié antérieurement	17,179	17,195
		11,711

La demande a été active, les ventes se sont élevées à 750 boucauts, laissant le marché assez dégourvu. Les arrivages commencent à se faire plus abondamment, mais il n'existe pas de [illegible] considérables pour établir les affaires sur une base plus large. Les prix sont toujours fermes. [illegible] 3⅛, feuilles inférieures à communes 3¾ @ 4½, fair to fine 4¾ @ 5¼, choix 6 @ 6½ cts la lb. Les transactions principales ont été comme suit: [illegible]

SUCRE—Ce marché qui était assez actif au commencement de la semaine est devenu calme vers la fin. Les prix sont restés fermes [illegible] à la baisse, cependant il est impossible de coter de profit. Les ventes [illegible] 2,600 boucauts dont 800 seulement pendant les trois derniers jours aux [illegible] 3 cts—commun 3⅛ @ [illegible] 4⅛ @ 4⅝—choice 4[illegible] n'avons entendu parler d'aucune vente en plantation.

MELASSE—Les ventes de la semaine s'élèvent à 2,600 bar le de 15 à 19 cts le gallon; la plus grande partie des transactions a eu lieu de 16 @ 17 cts pour bons lots. Il ne s'est rien fait sur plantation.

FARINE—Les nouvelles peu favorables d'Europe ont fait baisser ce marché [illegible] Les ventes de la semaine s'élèvent à [illegible] @ $3 90 pour les marques supérieures [illegible] et $4 @ $4 12½ pour les [illegible] Illinois, Indiana et [illegible] pour les marques de fantaisie des fines [illegible] Il ne s'est rien vendu à ce dernier cours.

CEREALES—Ce marché était peu animé pendant les premiers jours de la semaine, mais depuis avant hier la demande est devenue beaucoup meilleure, ce qui a porté les ventes de maïs [illegible] Les cotes extrêmes actuelles sont [illegible] et fixées sont 28 @ 37 cts le sac, la plus grande partie cependant a été prise pour l'expédition de 31 à 34 c le boisseau. Il s'est vendu 4,300 boisseaux de 30, et 2,300 sacs à 30 @ 35 cts le boisseau—Avoine vendue 35 @ 40 cts le boisseau en sac—Son 85 @ 90 cts les 100 lbs.

CAFE—Le café de Rio a été peu animé, les ventes ont été de 5,000 sacs de 6½ @ 6¾ cts la lb, compris 2,000 sacs vendus à [illegible]

RIZ—Cet article est plat, quelques ventes de Caroline ont eu lieu de 3⅛ @ 3⅜ cts la lb.

SEL—Environ 11 chargements ont été vendus, comprenant à peu près 3,000 sacs [illegible] @ 85 c—quelques transactions ont eu lieu à des conditions non-publiées—1,000 boisseaux de sel des Turques ont été vendus hier à 37½ cts le boisseau.

GRAISSE—Ce marché est peu actif, mais les prix sont fermes. Les ventes s'élèvent à 2,000 barils et barillets aux anciennes cotes, 7 @ 7¼ cts pour les barils et 6 @ 6¾ pour les barillets.

BŒUF—Il ne s'est fait que fort peu d'affaires sur ce marché, mais les prix n'ont pas varié, savoir—Mess $13 50 @ $14—Prime $10 50 @ $11. Une vente de 100 barils non inspectés a eu lieu à ce dernier prix.

LARD SALE—La demande étant bonne et le stock faible, les prix ont avancé: les épaules peuvent maintenant être quotées 3⅞ @ 4 cts—plates côtes 5¼ cts la liv. Les ventes de la semaine s'élèvent à 350 barriques jambons 5⅜ @ 6½—enveloppés et passés au sucre 7 @ 10 cts la liv.

PORC—Ce marché est lourd, cependant les prix ont peu varié, la plus grande partie des ventes de Mess ont été faites à $10—Nous remarquons un lot de 100 barils à $9 95 et 187 do inspecté à $9 75. Les lots de détail valent 10 12½—prime $9 @ 9 12½. 1,000,000 liv. porc en grenier ont été vendues de $3 60 @ $3 75 les 100 liv.

BEURRE ET FROMAGE—Le marché est lourd et la demande est limitée aux anciens prix—Beurre de l'Ouest 9 @ 12½ cts—Fromage 7 @ 7¾ cts la livre, suivant la qualité.

WHISKEY—Ce marché a été très plat pendant les premiers jours de la semaine de 17 @ 17½ cts le gallon, mais depuis hier la demande s'est animée et les cotes en dehors ont été facilement obtenues. Les petits lots se vendent aujourd'hui 18 cts le gallon. Le commun vaut 16½ cts.

CHANDELLES—La demande est limitée; mais les prix se maintiennent—New-Bedford et Nantucket 34 @ 35 cts la liv. Star 20 cts la liv.

CHANVRE—Le marché est complètement dépourvu de cet article. Les prix sont nominaux.

CHAUX—Trois chargements sont arrivés cette semaine et ont été vendus de 99 cts à $1 5 comptant. Les acheteurs demandent de seconde mains $1 20 @ 1 25 comptant.

PLOMB—870 saumons de plomb ont été vendus à $4 43 cts les 100 liv., ce prix donne une légère hausse.

SACS EN PITRE—Les ventes de la semaine s'élèvent à 350,000 sacs, la plus grande partie à 9½ cts comptant, quelques ventes à termes ont eu lieu à 10 et 10½ cts.

CORDES ET TOILES D'EMBALLAGE—Ce marché n'a pas varié; la demande est active et les prix sont fermes aux cours suivants—Toile 17 @ 18 cts la yarde—Corde 8¾ @ 9 cts la livre.

CHANGE—Le change étranger a été très plat cette semaine, cependant les taux sont restés les mêmes. Nous cotons. Sterlings 4¼ @ 6 pour 0/0 de prime; France 5 14⅜ @ 5f 20⅝—Traite sur New-York à 60 jours 2⅛ @ 3½ pour 0/0 d'escompte; Traites à vue ⅛ d'escompte @ pair.

FRET—Le fret est un peu moins ferme—Six navires ont été chargés pour Liverpool à ⅜ d. et 14 d. pour du maïs—Un navire anglais à 9/16 d—Deux pour Glascow à ⅜ d et 5 s. pour la farine—et un navire pour le Havre à 13/16; ce dernier est à la baisse. Le cabotage est ferme—Coton ⅜ c—Porc 95 cts @ $1—Farine 80 @ 87½ cts.

Graines fraiches de Jardinage.

LE soussigné vient de recevoir par les derniers arrivages d'Europe et du Nord—10 variétés de graines de choux.

Aussi—Un grand assortiment de radis.

Les planteurs trouveront des assortiments complets en boîtes à $3, 5, 10 et 20 chaque.

Les jardiniers pourront s'approvisionner, par livres, boisseaux, barils, au cours de la place.

Les ordres peuvent être adressés au principal établissement, conduit par P. Maupay, Philadelphie ou à D. MAUPAY,
14 av 95, rue du Camp.

ÉCHAPPÉS mercredi dernier, au soir, deux chevaux américains; l'un baie, crins noirs et les quatre jambes noires, se coupant en marchant; l'autre tout baille (*isabelle*) crins noirs: ces chevaux sont d'une taille ordinaire et n'ont d'autre marque que celle du harnais. Une récompense de cinq piastres pour chaque cheval sera donnée à celui qui les ramènera à l'écurie Fisher, encoignure Johnson et Chemin du Bayou, ou les conduira sur la place d'armes, où se tient toujours le propriétaire. 14av—1

CHINOIDINE avec pamphlets,
Acide nitrique et muriatique purs,
Ether sulfurique, Collodion,
Sulfate de Quinine, Tannin,
Ecorce de Simarouba,
Ecorce de Grenade et de grenadier,
Moutarde en graine et en poudre, etc.
Reçus et à vendre par
H. BONNABEL, Droguiste,
14 av rue Tchoupitoulas, enc. Natchez.

FROMAGE ANGLAIS—[illegible] boites en magasin, à vendre par E. J. HART & Co.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPÉDIÉS.

Steamship Fanny, Scott, pr Corpus Christi.
Navire R D Shepherd, Davis, pr Liverpool.
Barque Stamboul, Kingsman, pr Marseille.
Goelette Pioneer, Jackson, pr Savannah.
Stranger, Toby, pr Campêche.

ARRIVÉS.

Navire Lord Seaton, Integelmnon, de Liverpool.
Barque Isnardon, ——, de Boston.
Céphalide, Renaud, de Bordeaux.
Goelette Panama, Porter, de Campêche.
Oregon, Travis, de Tampico.
Remirance, Buisson, de Tampico.

—STEAMERS.—

Illinois, Stallimun, de St Louis.
Creole, Wilson, de Minden.
Natchez, Leathers, de Hard Times.
Belvidere, Lodwick, de Carolina Bluffs.
Medora, Estes, de Camden.
Elisha Landry, de Bâton-Rouge.
C J Marshall, Stock, de St Louis.

Au bas du fleuve et montant.

Une barque et une goelette dont les noms nous sont inconnus.

Chargement du navire Cephalide, de Bordeaux.

30 demi-pipes eau-de-vie, D & W Williams;—10 de 5 1/4 do & 10 barils do Bailly, Blanchard & Co;—100 quarts pipes do, 212 barriques, 90 demi do & 670 caisses vin, 2 colis marchandises E Rochereau & Co;—40 barriques vin, Moran et Co.—80 do, 180 demi barriques, W P Vredenburg;—40 barriques do, P. Lacroix;—80 do, 18 demi do Dudouyt;—72 demi do Boyer frères;—2 colis marchandises E. Magnan; 90 caisses vin, Forbes frères;—3 colis marchandises, G. Lavaud;—180 do, Lopeilhe et Co;—40 barriques, 30 demi do & 100 paniers vin, Duran, Queyrouze et Co.;—80 barils brandy, A. Moher;—4 colis do, Rudderhe & Co;—1 do, E Barrette;—80 do, Duchefrère;—30 barriq., 150 demi do vin, Poujet fils; 18 barriques et 74 caisses do, E. Cabrenc;—8 barriques & 92 caisses do, D Lanata;—40 barriques do, au capitaine;—740 colis marchandises à ordre.

LIGNE DE CUNARD.

DE LIVERPOOL.

Europa, de Liverpool à New-York..........7 Avril
Cambria, de Liverpool à Boston..........14 Avril

D'AMERIQUE.

Europa, de New York à Liverpool..........2 Mai
Cambria, de Boston à Liverpool..........16 Mai

Le paquebot PALESTINE, capitaine R. H. Johnston, de New York, commencera son déchargement ce matin, vis à vis le marché aux légumes de la 1re municipalité. Les consignataires sont invités à faire recevoir leurs marchandises sur la Levée, dans le cas contraire elles seront emmagasinées à leurs frais et risques.

12 av J. O. WOODRUFF & Co, 93, rue des Magasins.

Le trois mâts-barque EDWIN, venant de Bordeaux, est en déchargement vis-à-vis la rue du Quartier, 1re municipalité. Les consignataires sont requis de faire prendre livraison de leurs marchandises sur la Levée.

Les marchandises dont les permis n'auront point été obtenus dans le délai de cinq jours de cette date, seront envoyées dans les magasins publics aux frais et risques des consignataires.

G. M. LUCAS,
10 avril—4 30, Bienville.

LA PARISIENNE.

LE propriétaire dudit établissement informe ses amis et le public, qu'à partir d'aujourd'hui il y aura un salon séparé pour les Dames, pour prendre la *crême à la glace*, et que pour complaire à public il a engagé M. Lefevre, un de nos meilleurs confiseurs, qui commencera ses sorbets, les glaces tous les soirs [illegible] aujourd'hui jeudi et continuera [illegible] trois fois par semaine. JUBESSE. 12av

AVIS.

ON demande un commis pharmacien parlant le français et l'anglais. S'adresser encoignure Bienville et Royale.

12avr—3 P. A. BERTRAND

Trouvé—Vers le 6 courant un mâtin [illegible] poils [illegible] de gris, environ 2 pieds de hauteur. Le propriétaire pourra le réclamer en payant les frais. S'adresser à M. Frederic, au restaurant des Etats Unis, ou à M. Destingoy, rue Bienville. 11av

CHAMPAGNE Sillerie Mousseux de Duret Peuvrel—200 paniers de ce vin supérieur, en grandes et demi bouteilles, à vendre par A. CARRIERE,
11av—6f 25 Vieille Levée.

EAU DE VIE supérieure des marques suivantes: Celebrated Brandy Wine, Jas. Hennessy, Nar Fils, en demi quarts et huitièmes de pipe, en magasin et en entrepôt et à vendre par A. CARRIERE,
25, Vieille Levée.

VINS EN BARRIQUES—
15 barriques vin Vve Mermau;
30 do Vieux Médoc;
50 do St Julien do;
20 do Milon Pauillac;
30 do St Estèphe;
10 do Haut Talence;
6 do Bourg, 1er cru, en magasin et à vendre par A. CARRIERE,
12 av 25 Vieille Levée

GENIEVRE—25 pipes en débarquement; 10 pipes do, en magasin et à vendre par A. CARRIERE, 25 Vieille Levée.

HUILE D'OLIVE, et PERFINE—200 paniers en magasin et à vendre par A. CARRIERE, 25 Vieille Levée.

PRUNES SÈCHES—25 caisses de tout modèle, musique J. J. S. [illegible] en magasin et à vendre par A. CARRIERE, 25 Vieille Levée.

QUININE—1000 onces en magasin et en débarquement de la barque Joseph Fish, à vendre par E. J. HART & CO.
11avril 25, rue Tchoupitoulas.

MORPHINE—Salsiode potasse, Strychine &c. &c. à vendre par E. J. HART & CO.
11av 25, Tchoupitoulas

CONFITURES—200 caisses marque Doughty, de Philadelphie, à vendre par E. J. HART & Co.
11av 25, Tchoupitoulas

PIERRES A REPASSER—1,000 liv., polies sur un coté, à vendre par E. J. HART & Co,
11av 25, rue Tchoupitoulas.

MARCHANDISES SECHES.
THOMAS BRADY,
No. 21, RUE DE CHARTRES,

OUVRE CE MATIN au magasin de **Thomas Brady**, No. 21, rue de Chartres, 10 caisses éventails Chinois, de 5 cents à 10 piastres chaque, châles, blancs de crêpe de la Chine, unis et brodés, depuis trois piastres jusqu'à cinquante piastres; plus 500 pièces de broderies, valenciennes, dentelles et bordures. 11 avril—1

ON DEMANDE—Une femme de charge au Lycée d'Orléans Orleans High School, pouvant fournir sur son compte tous les renseignements désirables. S'adresser au No. 57, rue de l'Esplanade, entre Craps et Grands Hommes.

11av—

EN débarquement du navire Edwin, de Bordeaux: 100 barriques vin rouge des marques suivantes—St-Julien, St Estèphe, Margaux, Pauillac, Queyrie, do Lafitte [illegible] vin rouge, 60 quarts de pipe eau de vie Ph. Godard, à vendre par EUG. ROCHEREAU & CO.,
11 av 17 et 19, rue St Louis.

EN débarquement du navire Espondola du Havre, 1 fut vin de Madère, à vendre par EUG. ROCHEREAU,
11 av 17 et 19, rue St Louis.

EN débarquement du navire la Laura, de Bordeaux, et à vendre par les soussignés:
12 barriques vin vieux St Julien-Médoc,
40 do do St Estèphe,
15 demi barriques vieux St Julien,
50 tierçons vin blanc Haut Barsac,
30 do do Haut-Sauterne,
12 meules fromage de Gruyères.
FERBOS FRERES,
11av Enc. Royale et Dumaine.

TOILES A VOILES—5 balles toiles de différents numéros, faites en lin pur, à la manufacture de G. & A. Gordon, de Dundee en Ecosse, récemment reçues et à vendre par McDOWELL & PECK,
11 avril 96, rue Gravier.

MARCHANDISES EN FIL ET MOUSSELINE.—Récemment reçu par les derniers arrivages de Liverpool, un assortiment général d'articles, tels que:

Toiles à chemises, blanche et écrue, diverses largeurs; lainades fil et ginga à vêtement; damassés, huckabacks et diapré œil de perdrix, tout fil; nappes et serviettes à bordures, tout fil; tricots blancs et écrus, tout fil; drille gris et blancs et étoffes à pantalons, tout fil; mouchoirs batiste fil, et toile Courtrai, et linons; ginghams, toile du Nord, Chambrais, shawls coton et fil, mouchoirs Verona et Britannia, diaprés de Russie, osnaburgs et toiles à habitants; platilles, bretagnes, créas et estoupilles
McDOWELL & PECK,
11 avril 96, rue Gravier

RECU dernièrement et à vendre par le soussigné:
250 onces quinine de Far,
100 do do français,
200 livres racine de guimauve,
20 barils alcool 94,
15 do térébenthine,
9000 livres graines de genièvre,
10 balles salsepareille,
2 do houblon.
P. CUSACHS,
11 avril encoig. St Philippe et Condé.

EN magasin et à vendre par le soussigné:
60 barils amandes douces,
3000 livres gomme Sénégal,
30 carboys acide sulfurique,
20 barils blanc d'Espagne,
100 livres essence de menthe poivre,
100 do do de citron.
P. CUSACHS,
11avril encoig. St Philippe et Condé.

A VENDRE, par le soussigné, en débarquement du navire Edwin, venant de Bordeaux:
350 barriques vin rouge, qualités diverses;
16 do vin blanc Haut Sauterne;
200 barils et demi barriques do;
130 caisses vin blanc Haut Sauterne;
600 do vin rouge, diverses qualités.
G. M. LUCAS,
10 avril—20 30, Bienville.

EN débarquement du navire Edwin, de Bordeaux: 90 quarts de pipe Cognac, quatrième preuve, de Pinet, Castillon & Co, à vendre par THOMAS PINET & Co,
10 av 123 rue Royale

FOIN—140 balles en débarquement du navire Oswego, et à vendre par J. W. STANTON & CO,
10av Enc. Magasins et Lafayette

COGNAC—10 demi, 20 quarts et 20 huitièmes pipe cognac de la marque Rasteau Charrager 4me preuve, en débarquement du navire Edwin, à vendre par RAYMOND CABUZAC,
10 avril 34, Vieille Levée.

SARDINES à l'huile—1,200 demi boites sardines à l'huile,
200 quarts do do et
10 caisses fruits au jus, en débarquement du navire Laure, et à vendre par RAYMOND CABUZAC,
10 avril 34, Vieille Levée.

VIN—40 barriques vin rouge St-Julien, 24 1/4 de do rouge,
9 1/8 de do blanc Haut Sauterne, en débarquement du navire Edwin, de Bordeaux, à vendre par RAYMOND CABUZAC,
10 avril 34, rue Vieille-Levée.

COGNAC—20 demi, 40 quarts, 10 huitièmes pipes eau-de-vie J. J. Dupuy 4me preuve, en Douane, à vendre par RAYMOND CABUZAC,
10 avril 34, Vieille Levée.

CANDY ROUGE ET BLANC—[illegible] caisses, à vendre par E. J. HART & Co,
27 mars 25, rue Tchoupitoulas

PREMIERE COUR DE DISTRICT.

Veuillez annoncer M. ALFRED ROUSSEAU, greffier actuel de la Première Cour de District de la Nouvelle-Orléans, comme candidat à la même place, aux élections générales de novembre prochain.

Messieurs les éditeurs,
Veuillez annoncer TH. C. POOLE, actuellement greffier de la 2e Cour de district, comme candidat à la même place pour la réélection qui doit avoir lieu le 5 novembre prochain, et il sera supporté par UN GRAND NOMBRE D'AMIS des trois Municipalités et d'Alger.

M. l'Editeur,
Veuillez annoncer THOMAS GILLMORE, comme candidat pour la place de greffier de la 4me Cour de District, à l'élection qui doit avoir lieu le 5 novembre prochain.

MM. les Editeurs,
Veuillez annoncer J. B. F. MAXENT comme candidat à la place de Greffier de la quatrième Cour à l'élection qui doit avoir lieu le 5 novembre prochain. PLUSIEURS AMIS

Nous sommes autorisés à annoncer GEORGES A. FOSDICK comme candidat à la place de greffier à la 5me Cour de District, à l'élection qui doit avoir lieu le 5 novembre prochain.

M. l'Editeur,—Veuillez annoncer que M. PROSPER LEBLANC, le greffier actuel de la Cinquième Cour de District, est candidat pour la place qu'il occupe, à l'élection qui aura lieu en novembre prochain.

MM. les Editeurs,
Veuillez annoncer M. JOHN B. LEEFE, comme candidat à la place de Greffier de la 4me Cour de District à l'élection qui doit avoir lieu le 5 novembre prochain.
PLUSIEURS VOTANTS.

Messieurs les Editeurs,
Veuillez m'annoncer comme candidat à la place de constable de la 4e Cour de Justice de paix à l'élection qui doit avoir lieu le 5 novembre prochain.
J. BARNES.

M. l'Editeur,
Veuillez m'annoncer comme candidat à la place de Constable de la 4me Cour de Juge de Paix, à l'élection du 5 novembre 1849. Votre serviteur FRANCIS MOUNEY.

M. l'Editeur,
Veuillez annoncer JOSEPH ULYSSE CHEVALIER, comme candidat pour la place de Constable de la Quatrième Cour de Justice de Paix, à l'élection qui doit avoir lieu le 5 novembre prochain.

MM. les Editeurs,
Veuillez annoncer M. L. C. JUMONVILLE comme candidat à la place de Constable de la 4me Cour de Justice de Paix, à l'élection qui aura lieu le 5 novembre prochain.
PLUSIEURS VOTANTS.

AVIS.

NOTRE BOITE DE BANQUE contenant de L'OR, DE L'ARGENT, DES BILLETS A RECEVOIR, et plusieurs AUTRES DOCUMENTS DE VALEUR, ayant été volée de notre bureau samedi matin, entre 9 et 10 heures, nous informons les personnes qui ont pris cette boite, que si les BILLETS A RECEVOIR et autres papiers qu'ils trouvent nous sont renvoyés, L'ARGENT SERA ABANDONNÉ et IL NE SERA FAIT AUCUNE QUESTION.

TH. BAILLY BLANCHARD & Co.
9 avril 90, rue de la Douane.

Aux Professeurs et Directeurs de Pensionnat.

UN Pensionnat de demoiselles, ayant une grande réputation, et situé dans un endroit salubre de la ville, sera vendu à des conditions raisonnables à une personne ayant les qualités nécessaires pour remplir ces fonctions. Pour plus d'informations, s'adresser par lettres à H. D. à ce bureau.
9 avril—6

INSTITUT ST.-LOUIS.

CETTE institution fondée il y a dix ans, c'est placée, surtout dans ces derniers temps au premier rang des maisons d'instruction. L'enseignement y le plus profond et le plus brillant à la fois y est donné en Anglais et en Français par des professeurs et des maîtresses d'une habileté reconnue. L'éducation *morale et pratique* y est l'objet d'une sollicitude toute particulière. Les exercices religieux de chaque culte y sont surveillés avec les plus grands soins, tous les ans, l'aumônier de l'institut prépare les *jeunes catholiques* à la *première communion* qui s'y fait vers le mois d'avril, et à la *confirmation* au mois d'août.

Les *arts d'agrément*, la *musique*, *piano* et *harpe*, *solfège* et *chant*, le *dessin*, *peinture*, y sont suivis avec des succès par les maîtres du talent le plus remarquable.

Les courant leçons pendant toute l'année sans interruption ni vacances.

Il y a dans l'institut des appartements particuliers disposés pour les jeunes personnes qui veulent perfectionner leur instruction, sans suivre les classes ordinaires. Le nombre de ces appartements sera doublé en novembre prochain, pour satisfaire à plus de demandes qu'on ne l'a pu jusqu'à présent.

N. B. Ne sont reçues dans ces appartements, que des jeunes personnes pendant des leçons à l'Institut.

Pour avoir les prospectus, s'adresser aux principaux libraires de la ville, ou à l'Institut. L'établissement peut être visité tous les jours, les fêtes exceptées. 13 avril

Un Pensionat à vendre!

L'annonce de quelques journaux relative à un pensionnat à vendre et portant les initiales M. D. ne concerne nullement l'Institut St. Louis, dirigé par Mme Deron, née Huet. 13 av—3

VINS en caisses—500 caisses vin rouge capsulées et étiquetées.
75 do do "Haut Brion" "Carcier," en magasin, à vendre par RAYMOND CABUZAC,
13avril 34, rue de la Vieille-Levée.

CHAMPAGNE—1000 paniers "Natchez" "Lallemand" et "Ducal Grape," en pintes et grandes bouteilles, en magasin, et à vendre par RAYMOND CABUZAC,
10 avril 34, Vieille Levée.

CIGARES HAVANE—Trois millions de cigares importés de la Havane, comprenant un assortiment d'impériales, regalias, canones, panetelas et millars, aussi plusieurs quantités, à choisir, que seront à vendre à des prix modérés, en quantités à la convenance des acheteurs par J. M. CABALLERO,
10av 28, Vieille-Levée.

PERDU—Un billet tiré par M. M. Hora, à l'ordre de Thomas C. Payan & Co, daté du 7 mars 1849, à 90 jours, pour la somme de $163 63 cts. Le présent est à l'effet de donner avis au public de ne pas négocier ce billet, attendu que le paiement en a été arrêté.

Nlle Orléans, 12 avril 1849. 13 avril

J. PIFFAUT, facteur de pianos et d'orgues, accordeur de Maurice Strakosch, depuis peu à la Nouvelle-Orléans, à l'honneur de prévenir le public qu'il repare et accorde LES PIANOS et LES ORGUES; se transporte à la campagne sur la demande des propriétaires. Par abonnements pour l'accord des pianos, deux piastres pour l'année.
Rue Bourbon, 263, encoignure d'Orléans.
13 avril—3

COGNAC Pellevoisin—94 quarts pipes Cognac Pellevoisin, foncé, 4me preuve,
93 barils do do do do, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
13avril—1m 90, rue de la Douane.

250 paniers Guignolet,
25 caisses eaux-de-vie de Dantzick,
25 do Marasquino,
50 do absinthe,
125 do liqueurs assorties,
100 do cerises à l'eau-de-vie,
25 do chambertin,
25 do muits,
50 paniers champagne,
10 caisses Kirschenwasser,
2 do prunes,
1200 demi boites petits pois,
600 boites do do,
20 damejeannes vin Xerès. A vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
13avril—1m 90, rue de la Douane.

CAFE.—1000 sacs, prime vert, de la Havane, en déchargement et à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
13avril 96, Vieille-Levée.

EN débarquement de la barque Edwin, de Bordeaux,
275 boites sardines à l'huile.
450 demi boites sardines à l'huile.
3 caisses fruits au jus assortis, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
13av—15f 90, rue de la Douane

EN débarquement du navire La Laure, venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné,
100 barriques vin rouge, qualités diverses,
100 barils et demi barriques vin blanc,
600 caisses vin rouge de 12 bouteilles,
100 do vin blanc de 12 do.
G. M. LUCAS,
9avril—15f 30, rue Bienville

HUILE DE BORDEAUX—200 paniers de 30 onces, clarifiées et 1re qualité, à vendre en débarquement du navire La Laure, par DOMINIQUE LANATA,
9avril Nos. 9 et 10, rue Jefferson

FICELLE—5 boucauts de 18 pelotes à la livre, attendues tous les jours par la Cephalide, de Bordeaux, à vendre par DOMINIQUE LANATA,
9avril Nos. 9 & 10, rue Jefferson

A VENDRE—En débarquement des navires Laure et Erwin, venant de Bordeaux:
60 barriques vin St-Julien pour famille;
20 barils vin blanc Haut Sauterne;
4 balles bouchons réguliers de 30 mille.
N. DUDOUYT,
9 avril 13, rue Toulouse.

A VENDRE—En magasin, d'importation antérieure:
100 paniers d'huile marque Fiaguiel, grand modèle;
50 do do 24 1/2 bouteilles do;
100 fromages tête de Maure;
5 do Gruyère;
10 caisses prunes sèches grand bocaux.
N. DUDOUYT,
9 avril 13, rue Toulouse.

A VENDRE—En débarquement du navire Erwin, de Bordeaux:
60 barriques vin rouge bon ordinaire;
20 do vin Médoc supérieur;
150 barils vin blanc, Haut Sauterne;
20 1/2 pipe eau-de-vie 4me preuve;
40000 bouchons vingt lignes.
Par POUGET FILS,
9 avril 19, rue Conti, entre Chartres et Levée.

EN magasin et à vendre par les soussignés—150 paniers huile d'olive;
25 barils madère;
40 caisses fruits au sirop;
30 do do à l'eau-de-vie;
50 balles amandes;
30 caisses raisins;
100 do vin Côte Rôtie.
PAUL JUGE FILS & CO,
9 avril 27, rue St-Louis.

GRAVOIS—80 tonneaux de gravois, à vendre par J. W. STANTON & Co,
7 avril Enc. Magasins et Lafayette.

FOIN—500 balles 1re qualité, de Portsmouth, en débarquement du navire Jersey, et à vendre par BAILEY & BAXTER,
7av 77, Commune.

ALCOOL—45 barils alcool rectifié, 98 pour cent, en magasin et à vendre par NATHAN JARVIS & CO,
7 av enc. Magasins et Commune

TÉRÉBENTHINE—60 barils en débarquement du brick Saml. Potter, de Wilmington, à vendre par NATHAN JARVIS & CO.
7 av Enc. Magasins et Commune.

Cinquante Piastres de Récompense.

[illegible]

AVIS.

PERSONNE n'est autorisé à recevoir ou acquitter aucun compte pour les propriétaires de l'*Abeille*, excepté M. E. Duverger, notre teneur de livres, et MM. E. Morion Quirk et De La Neuville, nos collecteurs.

Nouvelle-Orléans, 2 avril 1849.
4av MAGNE & WEISSE.

AVIS—Le soussigné s'est associé avec Monsieur William C. Micou, et a recommencé l'exercice de sa profession d'avocat
10 avril—1m J. P. BENJAMIN.

AU PRIX COUTANT—3 balles organdis grande nouveauté, à vendre par
5 avril H. DE GOER & BIFFLARD.

AVIS TRES IMPORTANT AUX ABONNES à L'ILLUSTRATION.

MESSIEURS les souscripteurs sont prévenus que tous ceux qui renouvelleront leur abonnement à ce journal pour l'année 1849, recevront à titre de prime et à leur choix, sans augmentation de prix, les ouvrages dont la liste suit:

1o—Biographie universelle prix 15 francs, 1 ouvrage.
2o—L'Ami des Enfants et Cryptogame, prix 18 fr., 2 ouvrages.
3o—L'Ami des Enfants et Boniface, prix 15 fr., 2 ouvrages.
4o—L'Ami des Enfants et le volume de l'Image, 1847, prix 18 francs, 2 ouvrages.
5o—Les Saints Evangiles, 1 beau volume illustré grand in 8o, prix 22 fr., 1 ouvrage.
6o—Cours d'Histoire Naturelle, planches noires et le volume de l'Image 1847, prix 18 francs, 2 ouvrages.
7o—Année 1848 de l'Image et un autre ouvrage, prix 15 fr., 2 ouvrages.
8o—Juif Errant et les Mystères de Paris, prix 15 fr., 2 ouvrages. 5 av

L'ILLUSTRATION,

Journal universel, orné de gravures sur tous les sujets actuels.

LA SEPTIEME année de l'ILLUSTRATION a commencé le 1er mars 1849. La collection forme actuellement, à raison de deux volumes par an, 12 volumes in fo, contenant chacun 800 dessins, de toutes grandeurs et sur tous les sujets qui ont excité l'attention et la curiosité du monde depuis l'origine de ce journal.

L'Illustration paraît à Paris tous les samedis depuis le 3 mars 1843.

Chaque No se compose de seize pages in folio, imprimées sur trois colonnes et présente la revue la plus complète qui existe de tout ce qui est digne d'exciter l'attention publique dans les évènements contemporains.

On souscrit à la Nlle Orléans chez VICTOR HEBERT libraire,
5av 149, rue de Chartres.

HUILE D'OLIVE.—500 paniers huile en bouteilles et demi-bouteilles de la marque J. Plagnol, à vendre par AUG. MOLIER,
5 av—6f 22, Vieille Levée.

CONFITURES DE LA HAVANE—Récemment reçu par le brick Salvadora, 47 caisses, à vendre par FDO. DE FUENTES & Co,
5 av 92 Commune

GENIEVRE—10 pipes, marque Double Clé, à vendre par FDO. DE FUENTES & Co,
5 av 92 Commune

BOUTEILLES FRANÇAISES—105 paniers, à vendre par FDO. DE FUENTES & Co,
5 av 92 Commune

IMPORTATIONS DE BORDEAUX:
60 barriques Bordeaux pour familles;
60 barils Sauterne et Haut Barsac;
20 quarts Cognac, de preuve, J. J. Brown & Co;
60 barils vieux Cognac supérieur, à vendre par FDO DE FUENTES & CO.,
5 av 92, rue Commune

PAPIER FRANÇAIS—5 caisses papier à lettres supérieur, à vendre par FDO DE FUENTES & Co,
5 av 92, rue de la Commune

CIGARES de la Havane—Un bel assortiment, consistant en Regalias, Cazadores, Panetelas, Prensados, Milares, des meilleures marques, savoir: Flor, Regalias, Marina, Infancia, Constelacion, Mi[illegible], Volontiers, Victoria, America, Pureza, Cabanas, etc., à vendre par FDO DE FUENTES & Co,
5 av 92, rue Commune.

CREMES A LA GLACE, SORBETS ET LIMONADES, Sur la place St-Antoine.

COURVOISIER & Co. préviennent le public que dimanche prochain 1er avril, ils feront l'ouverture de leur Pavillon, situé place St-Antoine où l'on servira journellement des Glaces, Sorbets, Limonades, depuis onze heures du matin jusqu'à la même heure du soir. 29 mars

COMPAGNIE DU GAZ,
Nouvelle-Orléans, 13 mars 1849.

UN dividende de deux et demi pour cent sur l'actif du département de l'ex banque, sera payé aux actionnaires de cette institution, le premier avril et jours suivants.
14 mars—1m P. N. WOOD, Trésorier.

AUX HABITANTS SUCRIERS.

LE soussigné, seul agent de MM. Stewart et Dick, propriétaires de la Fonderie Lafayette du Faubourg, qui maintenant prêts à exécuter les ordres qui pourront lui être adressés pour les fontes de cette célèbre manufacture. Il tiendra constamment en mains un assortiment complet de chaudières à sucre, grilles, bouches à feu, &c.
J. U. LAVILLEBEUVRE,
2mars 66, rue St Charles, au 1er.

Champagne "Le Marquis."

LE soussigné agent de MM. De Marsac & De Lossone, de Perry, France, propriétaires de ces vins célèbres, tiendra constamment en magasin un assortiment des différentes marques, qu'il offre à vendre aux autres conditions que le commerce.
Maintenant en débarquement
167 paniers en bouteilles et demi bouteilles.
19jan— J. U. LAVILLEBEUVRE.
66 St Charles, au premier

FOND DE CONFISEUR à vendre pour cause de départ. S'adresser à Mme Rouget, rue de la Levée, No 15, entre Champs Elysées et Marigny.
27 mars—15f

LES soussignés, agents de la maison Lacave & Echecopar, de Cadix, ont constamment un assortiment de vins de Xeres, qu'ils offrent à vendre aux conditions libérales.
DUFOUR, WILLIAMSON & CO.,
4avril 35, rue Natchez

VIEUX WHISKEY—100 damejeannes vieux Bourbon whiskey, à vendre par DUFOUR, WILLIAMSON & CO.,
4avril 35, rue Natchez

TRUFFES ET PATES TRUFFÉS—100 boites et 300 demi boites truffes au naturel.
50 boites, 100 1/2 et 200 1/4 de boites pâtés truffés assortis, à vendre par DUFOUR, WILLIAMSON & Co,
4avril 35, Natchez.

VIEUX COGNAC—100 damejeannes vieux cognac Otard, Dupuy & Co 1807, à vendre par DUFOUR, WILLIAMSON & CO.,
4avril 35, Natchez

VINS EN CAISSES—25 caisses vin rouge Lafitte, en bouteilles et demi bouteilles.
25 caisses vin rouge, Grand Larose, en bout. et ½ do
25 do do Latour, do do
25 do do Cantenac, do do
50 do do St-Estèphe, do do
50 do do St-Julien, do do
50 do do blanc, Chateau d'Yquem
20 do vieux Chambertin, à vendre par DUFOUR, WILLIAMSON & CO,
4avril 35, Natchez

FARINE—200 barils marque Lamartine, St Louis
500 do Mammouth, do
500 do Walter et Co Family do
500 do City Mills Davenport, do
500 do Benington City do
500 do Moline do
500 do Fine et commun, do
A vendre en lots à la convenance des acheteurs, par JOHN O. WOODRUFF & Co,
4 avril 93 et 95, rue des Magasins.

PORC—300 barils prime porc, 300 do extra porc, à vendre par JOHN O. WOODRUFF & Co.
4 avril 93 et 95, rue des Magasins.

SACS en pitre—20,000 en balles ou en sacs, à vendre par JOHN O. WOODRUFF & Co,
4 avril 93 et 95, rue des Magasins.

POIS VACHES—300 boisseaux, à vendre à des lots à la convenance des acheteurs.
D. MAUPAY,
4 avril 95, rue du Camp.

A LOUER ou à vendre—Le SALON DE BILLARD et tous ses accessoires, situé sur les bords du Lac, au bout du nouveau chemin à coquilles, près du restaurant de Roger.

Pour plus amples informations, s'adresser au commissaire de Armas, au bureau du recorder de la première Municipalité. 27 mars

BRANDY—En douane et à vendre par les soussignés:
15 demi pipes eau-de-vie "Bouvet Jne."
10 quarts do do Rochelle "United proprietors."
10 huitièmes pipes do do 1792, do.
10 quarts do do Pinet Castillon & Co.
THOMAS PINET & Co,
21 mars—s 123 1/2 rue Royale.

JE soussigné, inventeur du Sirop connu sous le nom de "SIROP VEGETAL INDIEN DE RICHARD", déclare par les présentes, et fais savoir au public que, par acte passé le 12 février 1848, devant Paul Emile Lareche, notaire en cette ville, j'ai vendu, cédé et abandonné mes droits, privilèges et avantages à M. Louis Pinac, pharmacien, demeurant en cette ville, à l'une des encoignures Orléans et Dauphine, et qu'à partir de ce jour ledit sieur Pinac pourra seul confectionner et vendre ledit sirop, dont je lui ai remis la recette.

Nouvelle-Orléans, le 12 février 1848.
JEAN RICHARD.

SIROP VEGETAL INDIEN DE RICHARD.

Etant devenu le seul et unique propriétaire des Sirops connus sous les noms de SIROPS INDIENS DE RICHARD, l'un pour la dysenterie, et l'autre pour les affections de poitrine, rhumes, catharres chroniques, bronchites, &c., &c., je préviens que l'on trouvera ces deux préparations à ma pharmacie.
L. PINAC.
Encoignure des rues Orléans et Dauphine.

N. B.—A partir de ce jour les étiquettes porteront ma signature, et les bouteilles seront accompagnées d'un imprimé donnant la manière d'en faire usage.
14fev—s

20 Balles couvertures françaises de 3 points.
1 caisse mousseline laine.
20 balles shirtings de "Indian Head Louisiana", à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co.
13av—1m 90, rue de la Douane

Bottes, Souliers et Brodequins.—86 caisses actuellement en débarquement des navires Rufus Soul et Middlesex, à vendre par G. W. DUNBAR,
13 avril 30, rue de la Douane

HUILE DE BALEINE—3000 gallons huile d'automne et d'hiver, épurée, blanchie et brute, à vendre par J. W. STANTON & CO,
Enc. Magasins et Lafayette.

MIEL—30 barils miel blanc, en débarquement de la goelette St-Helena, de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
11 avril 96, Vieille Levée.

SUCRE—64 caisses sucre blanc, en débarquement de la goelette St-Helena, de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
11 avril 96, Vieille Levée.

Peaux Mexicaines.

128 PEAUX SECHES du Mexique, en déchargement du steamer Fanny, de Corpus Christi, à vendre par R. D. BLOSSMAN,
10 av 12, Conti.

GRAINE DE LIN.—6 tierçons graine de lin, bien propre et belle, à vendre par P. CUSACHS,
11 avril encoig. St Philippe et Condé.

CHAPEAUX DE PAILLE—6 caisses venant d'arriver, et à vendre par FRINET & CO,
3avril [illegible]

TOILE DE RUSSIE—[illegible]

V[illegible]
[illegible]
9 mars [illegible], rue Douane.

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.

Samedi 14 avril 1849.

La dernière représentation de

LUCIA
DI LAMERMOOR,

Grand opéra en 4 actes, musique de Donizetti.

DIMANCHE, 15 AVRIL,
BÉNÉFICE DE Mme RICHER.

La première représentation de
La Fille du Régiment,
Opéra de Donizetti.

Le spectacle commencera à 7 heures.

NOUVELLE EXPOSITION,
Statue de l'esclave Grecque.

Au bénéfice du sculpteur Hiram Powers.

CETTE magnifique statue est exposée tous les jours de neuf heures A. M. à neuf heures P. M. à la maison d'Etat, rue du Canal.

Prix du billet 25 cents. Pour la durée de l'exposition $1. Pamphlets 10 cents. 22 fév—

SALLE DE BAL DU GLOBE.

Encoignure St-Claude et St Pierre, près du Vieux Bassin.

Le propriétaire informe respectueusement ses amis et le public, que ce magnifique établissement ayant été réparé avec le plus grand soin, et tout le goût possible, sera ouvert pendant l'hiver, à partir de samedi, [illegible] jour au aura lieu un GRAND BAL PARÉ ET MASQUÉ. A dater de cette époque les bals seront régulièrement ouverts tous les Lundis, Mercredis, Jeudis et Samedis.

L'orchestre sera composé des meilleurs artistes de la ville, et rien ne sera négligé pour rendre les réunions les plus agréables possible. La police y sera active, et l'ordre le plus sévère sera requis.

SALVADOR VIONCA, Propriétaire.
GEO. H. STEPHENS, Directeur.

N. B.—On trouvera réuni à cet établissement un café contenant les liqueurs et vins de première choix, ainsi qu'un restaurant pourvu des friandises les plus recherchées. 23 oct

Vente par le Shérif de la paroisse d'Orléans.

A L'EFFET D'EFFECTUER UN PARTAGE.
Succession de Louis Doinet.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—En vertu d'un writ rendu le 3 avril 1849, et à moi adressé par l'honorable deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le samedi 12 de mai 1849, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'effet d'opérer un partage, à l'adjudication de la propriété ci-après décrite, savoir:

Une certaine portion de Terre, située à Bonfouca, dans la paroisse Saint Tammany, en cet Etat, sur la rive droite du bayou Liberté, ayant huit cents arpents en superficie, bornée à la limite supérieure par la propriété de Térence Cousin, et à la limite inférieure par la propriété d'Evariste Blanc. La propriété est située à peu de milles au-dessus de l'embouchure du Bayou.

Le Bayou est navigable jusqu'à plusieurs milles au dessus de la propriété.

La propriété est divisée en deux lots: l'un de 100 arpents environ, et l'autre comprend tout le reste de la terre, ainsi que le tout appert du plan déposé au bureau du shérif, et qui sera exhibé au public le jour de la vente.

Il y a sur le lot principal deux anciens fourneaux à briques, qui, moyennant quelques légères réparations, sont encore susceptibles d'un long usage.

CONDITIONS:—Un tiers payable comptant, et la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit en billets sans endosseurs, portant intérêt au taux de 6 p. 0/0 par an, du jour de l'adjudication jusqu'à parfait paiement, et hypothèque sur la propriété vendue.

Les actes de vente par le Shérif, devant Louis T. Caire, notaire public, aux frais des acquéreurs.

JNO. L. LEWIS,
10 avril—3 Shérif de la paroisse d'Orléans

Marchandises Sèches par Colis.
N. BRADNER SMITH,
Marchand Commissionnaire, No 38, rue Gravier.

OFFRE à vendre, ayant droit au drawback:
Châles—Crêpes de Chine brodés en couleurs,
do do entièrement blancs,
Echarpes—Crêpes de Chine brodés en couleurs,
do do écarlates,
do do brodés, en écarlate, cramoisi, cerise, rose, jaune, &c., &c.
AUSSI:
Châles—Crêpes de Chine blancs richement brodés,
do do richement brodés en écarlate, cerise, bleu, pourpre et vert,
Superbes de 8-4 qualités extra et lourdes,
Bareges blancs, barège à satin et à carreaux.
do brodés et à franges,
do cachemires imprimés,
Soieries—Soie de l'Inde et du Nord,
Senchew, serge noire,
Foulards Pongee, magnifique assortiment,
D'un genre tout à fait nouveau,
Crêpes noir, cravates en satin, Satinette,
Cravates à carreaux, Levantine noire,
Indiennes claires et brunes, fantaisie et meubles,
do do anglaise,
AUSSI:
Coton écru à draps, Colombias à carreaux, bas de coton assortis, flanelle blanche et rouge, draps écru, casimir et mérinos, chemises de peaux et carreaux
21 mars—6m

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE NASHVILLE.
Capital $300,000 payé.
Surplus de 200,000 en réserve.
JAMES WALKER, Secretaire. JAMES A. PORTER, Président

ASSURANCES contre l'incendie, les risques de Mer et Rivières, &c. faites au plus bas prix et aux termes les plus favorables, par les soussignés au Bureau de l'Agence, No. 30, rue du Camp.
24 mars—1an W. B. PARTEE, agent.

UNE dame qui a dirigé plusieurs éducations dans la haute société de Paris désire trouver une place soit dans une institution, soit dans une famille pour enseigner—Outre le français, elle parle l'allemand et l'anglais, et elle est très musicienne—On peut s'adresser à M. A. NOEL
29mars—15f 47, rue Royale

P. H. MONSSEAUX, MARBRIER,
No 218, rue St Louis, et au Vieux Bassin,
NOUVELLE-ORLEANS.

Tombes, Monuments, Inscriptions funèbres, et Ouvrages en marbre, de toutes descriptions, &c.

Dépot de CHAUX manufacturée dans les carrières de Cap Girardeau (Missouri).
25avril—1an

WILLIAM DAVIDSON & Co.
MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES.
17, rue St-Charles
NOUVELLE-ORLEANS. 17 ja

J. H. JONES & LYMAN POTTER.
Avocats, No 32, rue Hevia,
Vis-à-vis la Cour du Recorder. 9 oct—1an

J. H. SMOOT,
Avocat et Commissionnaire
Pour la Louisiane, Mobile, Alabama.
5juin—1an.

EN GROS ET EN DETAIL, aux prix de Paris.
PARFUMERIE DE PARIS.
L. HUSSY,
Manufacturier de Parfumerie fine, et de Savon de Toilette, a sa manufacture et son magasin rue de Chartres, No. 122, entre Conti et St. Louis
22 déc—1an

DEPOTS
DES VERITABLES FRICTION MATCHES
DE Wm A. CLARK,
No 200, Rue du Cirque
No 114, Vieille-Levée, entre les deux marchés
L A GUILLEMAIN,
1Mev—1an Agent

Grande Réduction de Prix!

Pour cause de déménagement.

A PARTIR du 9 courant, le soussigné offrira en vente, à son magasin, No 22, rue de Chartres, le stock énorme de marchandises sèches qui s'y trouve.

Les personnes qui désireront profiter de cette rare occasion de faire de bons marchés, sont invitées à s'y rendre sans plus tarder; elles trouveront là un assortiment des plus complets, des mieux choisis, et qui leur sera offert "*aux prix et même au dessous des prix de factures.*"

N. B.—Le soussigné profite de cette occasion pour prévenir le public qu'à partir du 1er novembre prochain, son magasin se trouvera—rue du Canal, au centre de l'îlet compris entre Bourbon et Dauphine. D. H. HOLMES,
9 avril—6

EN débarquement du navire français Laure, de Bordeaux:
20 demi-pipes Cognac,
20 quarts pipes do
20 huitièmes pipes Cognac,
24 barriques vin rouge Haut Brion,
20 do do Haut Talence,
20 barils vin blanc Haut Sauterne,
44 do do Haut Barsac,
100 paniers guignolet d'Angers, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co,
9avril 11 et 13, rue St Louis.

70 BARRIQUES vieux vin Chateau Haut Brion de Eug Larrieu, 1841.
30 caisses vieux vin Chateau Haut Brion de Eug Larrieu, 1841.
12 caisses vin de Lunel, 1840.
60 paniers Champagne, Chateau Boriot Mathieu, à vendre par EDWD. SHIFF,
9 mars—3m No. 78 rue du Canal

BAZAR LOUISIANAIS,
No 54, rue Condé.

UN grand assortiment de rubans nouveauté, chiffonniers, tables à ouvrage, toilettes, fournitures pour bourses et objets de fantaisie à prix modérés. 13 mars

ARPENTEUR ET INGENIEUR CIVIL.

Bureau No 34, rue du Camp.

LE soussigné dresse des plans, fait des devis des contrats et surveille l'érection de toute espèce de machines, pour presses à coton, sucreries, moulins à scier et à rabotter, &c.

Il fait aussi des dessins pour obtenir des patentes.
3 mars—3m F. W. COOK

Aux Habitans, Ingénieurs, etc.

LE soussigné ayant pris des arrangements convenables, aura constamment en main et pourra fournir des TUYAUX EN FER FONDU ET BATTU, de différentes dimensions, depuis un jus qu'à six pouces de diamètre, et il recevra les diverses commandes qui lui seront faites et les fera exécuter avec exactitude et dans le plus bref délai.

Il vient de recevoir un envoi de ces tuyaux de six, quatre, trois, deux et demi et un pouce de diamètre.
E. W. WELLS,
2 fév—3m à l'office du Gaz.

Avis aux Planteurs sucriers.

CHAUDIERES à feu, au fer fondu et battu, grandeurs assorties de 36 à 92 pouces.

AUSSI, moulins à sucre verticaux, rouleaux 30 sur 22, 26 sur 24 pouces, avec bras en bois et roues extras, à vendre par Y. DE EGANA,
10 av 47, Bienville.

$3,000 DE RECOMPENSE.

Bureau de la Direction des Assureurs.

Nouvelle Orléans, 3 avril 1849.

ATTENDU que cette Direction a eu connaissance que des incendies fréquents, dont les auteurs sont inconnus, ont eu lieu le mois dernier, et attendu que les causes plus déterminantes pour renforcer la [illegible]

Que la Direction autorise le Secrétaire à offrir une récompense de TROIS MILLE PIASTRES, pour les renseignements qui feraient découvrir le coupable, pourvu qu'il soit livré et amené; qu'on bien que cette piastres pour tout coupable qui aura mis le feu [illegible] dans l'Etat de la Louisiane.

[illegible]
GEO. C. LAWRASON,
3avril—15, Secrétaire.